

1357

COUTUMES
DU BAILLIAGE
DE VITRY
EN PERTHOIS
AVEC UN COMMENTAIRE;

ET UNE DESCRIPTION ABREGÉE DE LA NOBLESSE DE FRANCE,
par rapport au Chapitre des Fiefs, & autres dispositions qui concernent
la Noblesse en cette Coutume.

1786
1917

Par Maître **ESTIENNE DURAND**, Avocat au
Parlement, demeurant à Rethel-Mazarin.



A CHAALONS,

Chez **CLAUDE BOUCHARD**, Libraire & Imprimeur du Roy & de la Ville,
à la Bible d'or.

M. DCC. XXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

1722